



Association Loisirs Enfance et Jeunesse
Route de Sarrazy
81260 BRASSAC
Tél. : 05 63 74 81 24
Tél. : 06 41 54 23 11
Mail : eric.saur@yahoo.fr

CHARTE

Respect d'un protocole sanitaire précisant les modalités pratiques d'ouverture du Centre de Loisirs de Brassac

Version 3 - Applicable à compter du 04 Novembre 2020

1/ Conditions d'accueil et cadre général:

- Le centre de loisirs pourra accueillir **un effectif maximum** de 16 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de plus de 6 ans.
- Cet effectif maximum d'accueil pourra être modifié (revu à la baisse) selon les activités proposées et les capacités de transports
- **L'accueil des enfants dont les parents ne travaillent pas se fera de 9h00 à 17h30, selon les places disponibles.**

2/ Accueil de l'enfant :

- Le centre de loisirs proposera deux accueils distincts et cloisonnés : un accueil pour les moins de 6 ans (salle d'activité des - de 6 ans) et un accueil pour les plus de 6 ans (salle d'activité des + de 6 ans). Les parents ne seront pas admis à l'intérieur de la structure.
 - **Les siestes seront supprimées, nos locaux ne permettant pas de maintenir cette activité pour des raisons sanitaires.**
- Le port du masque est **obligatoire** pour le parent ou l'accompagnateur à partir du premier portail d'entrée.
 - Le port du masque est **obligatoire à partir de 6 ans**
 - Les parents devront prendre la température de leurs enfants avant de venir. Si celui-ci a plus de 38° C, alors il ne pourra pas bénéficier de l'accueil pour des questions de précaution sanitaire.
 - Lavage des mains dès l'arrivée au centre de loisirs.

3/ Cadre sanitaire et reprise des activités :

- Chaque matin, les gestes barrières seront rappelés aux enfants.
- Lavage des mains autant de fois que cela est nécessaire sur la journée (avant et après chaque passage aux sanitaires, avant et après les repas, avant et après une activité)
- Une zone d'isolement sera prévue en cas de doute, de symptômes ou autres avant l'arrivée des parents pour l'isoler du groupe. Un animateur restera à disposition dans ce cadre si nécessaire.
- Les activités proposées par le centre respecteront la distanciation sociale dans le cadre des règles sanitaires.

- Si la météo le permet, des activités pourront être organisées au niveau de la cours intérieure, dans le parc de la Marquise ou dans les bois en respectant les mesures de distanciation et d'hygiène.

4/ Hygiène des locaux et matériels :

- Les locaux seront nettoyés et désinfectés chaque jour.
- Dans le cadre d'utilisation du matériel, ce matériel sera désinfecté des la fin de chaque activité selon les protocoles imposés.

✂ ✂ ✂ **A détacher**

✂ ✂ ✂

Je soussigné(e), Mr/Mme..... Parent de l'enfant..... atteste avoir pris connaissance de la charte mise en place dans le cadre des mesures sanitaires du Centre de Loisirs et accepte ces conditions. J'ai conscience des risques encourus par mon enfant malgré les mesures barrières mises en place par l'Association Loisirs enfance et Jeunesse. L'association décline toute responsabilité et des poursuites ne pourront être engagées.

Date et Signature

Ces mesures sanitaires restrictives pourront évoluer en fonction des bulletins sanitaires imposés par le Ministère de la Santé.